

"Pourquoi nous allons tester le revenu universel dans nos départements"

TRIBUNE – Huit présidents de conseils départementaux annoncent au *JDD* qu'ils vont tester le revenu de base sur leur territoire. Et expliquent pourquoi.



Huit départements vont expérimenter le revenu de base. (Reuters)

"La réflexion autour du revenu de base n'est pas nouvelle dans l'histoire de nos sociétés. Elle questionne tant les projets de vie que les rapports sociaux. Le revenu de base ne laisse personne indifférent, qu'on le défende ou qu'on le pourfende. Présidents de huit départements, nous décidons aujourd'hui de nous saisir de ce débat. Sans dogmatisme, sans certitudes, mais avec l'intuition que son émergence est l'occasion de porter un nouveau regard sur les défis du présent. Chefs de file des solidarités, nous sommes en prise avec le monde vécu et quotidien de nos concitoyens. Nous qui gérons le Revenu de solidarité active (RSA), nous mesurons tous les jours le rôle essentiel d'un filet de sécurité contre la grande pauvreté mais aussi ses limites. Sa complexité et celle de l'ensemble des minimas sociaux engendrent du non recours – plus de 30% de ceux qui ont droit au RSA n'en font pas la demande –, des ruptures de droits, des indus. Le RSA échoue à vaincre la pauvreté, qui frappe près de 9 millions de personnes en France, et suscite la stigmatisation de ceux qui le perçoivent.

En première ligne sur la question sociale, nous sommes les témoins des profondes mutations qui affectent la société : l'intensification et la diversification de la précarité, l'éclatement du salariat, l'érosion des liens sociaux, et même la perte d'estime de soi. Nous savons que l'accès à l'emploi reste une marche essentielle vers la dignité et l'insertion sociale. Refusant la résignation, nous voulons être offensifs. Nous voulons innover socialement et redonner du sens à un projet de société.

### Le revenu de base n'est pas le fossoyeur de la valeur travail

Le revenu de base renouvelle une ambition universelle, celle qui a fondé la création du Revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988 : garantir un revenu socle pour tous.

Le revenu de base ne se réduit pas à une simple allocation de ressources, mais il pose, de fait la question de l'autonomie du citoyen, son rapport au travail, son engagement dans la société, sa vie familiale.

Le revenu de base n'est pas le fossoyeur de la valeur travail. Il est au contraire, pour celles et ceux qui passent à travers les mailles du filet de toutes les politiques publiques, une opportunité de reprendre le chemin de l'emploi.

Le Président de la République a annoncé à l'occasion du 100ème Congrès des Maires son intention de réformer la Constitution pour assouplir le droit à l'expérimentation. Trop de réformes sont élaborées "hors sol" et tombent d'en haut sans avoir jamais été confrontées avec le réel. Nous croyons aux initiatives locales pour orienter les grandes tendances qui traversent notre société et nous voulons être les "laboratoires" où s'inventent les solutions de demain.

## **Nous revendiquons notre rôle de défricheurs des possibles**

Il y faut de la méthode. Etudier d'abord les bas revenus en France pour connaître plus finement les réalités sociales. Elaborer un modèle robuste, crédible scientifiquement, audacieux socialement et soutenable financièrement grâce à des micro-simulations. Nous voulons passer de l'étude en laboratoire au test in vivo en portant un projet d'expérimentation au Parlement. L'évaluer pour l'ajuster, avant peut-être de le généraliser.

Présidents de huit départements, nous décidons aujourd'hui de prendre nos responsabilités, et avec engagement et pragmatisme, nous revendiquons notre rôle de défricheurs des possibles pour contribuer à la refondation de notre contrat social."

## **Les présidents de**

Gironde, Jean-Luc Gleyze;  
Aude, André Viola;  
Ariège, Henri Nayrou;  
Gers, Philippe Martin;  
Meurthe-et-Moselle, Mathieu Klein;  
Haute-Garonne, Georges Méric;  
Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut;  
Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel.

## **Sur le même sujet :**

- **Trois pistes pour un revenu universel**
- **Quand un proche de Hamon explique comment le revenu universel sera versé à Pierre Gattaz**
- **l'interview de Gaspard Koenig : "Le revenu universel est un droit, pas une charité"**



## Revenu de base : les 13 départements volontaires précisent leur projet d'expérimentation

Jeudi 29 mars, les 13 départements qui souhaitent expérimenter le revenu de base se sont réunis lors d'une conférence de presse organisée à la *Fondation Jean Jaurès* pour annoncer les prochaines étapes du projet.

Les départements, à majorité socialiste, ont annoncé le lancement d'un **questionnaire en ligne** pour "co-construire" le projet d'expérimentation. Ils organiseront un colloque le 7 juin prochain à Bordeaux pour dévoiler les résultats de l'enquête en ligne et tirer de ceux-ci les scénarii retenus par l'*Institut Des Politiques Publiques et les Présidents de Départements*.

Le *Mouvement Français pour un Revenu de Base* (MFRB) salue l'avancée des départements sur le sujet des expérimentations de revenu de base.

### Le revenu de base est universel

Le MFRB souhaite cependant apporter un point de vigilance sur certains points évoqués lors de la conférence de presse, notamment sur la terminologie utilisée par les présidents de départements. De fait, faire la distinction entre revenu de base et revenu universel est une erreur car les deux termes renvoient à la même idée. **Un revenu de base est par définition universel**, et le réfuter reviendrait à nier les travaux réalisés par les nombreux experts qui travaillent sur la question depuis des décennies. L'**universalité**, l'**inconditionnalité** et l'**individualité** sont des piliers indissociables dans la définition d'un revenu de base.

C'est la raison pour laquelle

*"le MFRB soutient davantage **les expérimentations sur sites de saturation**, à l'échelle d'une ville, d'un territoire vécu. Elles permettent de tester réellement le revenu de base, sans le limiter à une seule partie de la population et ainsi de tester les dimensions sociales de celui-ci. Cette perspective ne semble pas avoir été retenue dans les expérimentations proposées par les départements", a déclaré Nicole Teke, coordinatrice des relations publiques du MFRB.*

Le MFRB apporte depuis 2013 son soutien aux expérimentations qui lui semblent ouvrir le chemin vers l'instauration d'un revenu de base en France et dans le monde. Elles doivent être construites comme des étapes vers un véritable revenu de base et non comme des mesures d'urgences, mises en place uniquement pour palier aux défauts des minimas sociaux actuels.

Le projet présenté par les présidents de départements dépend par ailleurs d'une proposition de loi qui serait *a priori* portée majoritairement par des élus socialistes. Comme ceux-ci ne sont pas en majorité au Parlement, il leur sera indispensable d'opérer à des rapprochements politiques pour l'obtenir.

Cette conférence de presse s'est tenue alors que Cédric Villani, mathématicien et député LREM, a dévoilé les conclusions de son rapport sur l'intelligence artificielle, dans lequel une expérimentation de revenu de base est envisagée. Le MFRB avait été auditionné dans ce contexte en novembre 2017.

Le MFRB se tient à la disposition des différents acteurs politiques afin de contribuer à ce projet d'expérimentation et avancer vers l'instauration d'un véritable revenu de base universel.



**mon avis sur le revenu de base**

<http://monavisurlerevenudebase.fr/>

## 13 départements vous demandent votre avis sur le revenu de base

Depuis novembre 2017, 13 Départements, ont décidé de s'engager pour étudier la faisabilité du revenu de base.

Ils souhaitent recueillir votre avis sur les contours de ce revenu de base.

Ce questionnaire en ligne, commun aux 13 Départements, permettra de dégager des orientations pour une future expérimentation.

### Le revenu de base, c'est quoi ?

Le "revenu de base" est une notion qui recouvre une grande variété de dénominations : revenu universel, impôt négatif, dividende social, revenu de citoyenneté, etc.

Si les origines philosophiques et les projets politiques de ces modèles diffèrent, tous ont en commun la volonté de proposer une garantie de revenu.

Les parcours professionnels et personnels sont de moins en moins linéaires et stables, davantage fragmentés, liés à des choix ou des contraintes de vie. Contrats précaires, "ubérisation" des métiers, réorientations professionnelles, création d'entreprise, engagement associatif ou humanitaire, accompagnement d'une personne en situation de handicap ou de la fin de vie d'un proche, sont autant de situations qui ont besoin d'être sécurisées et accompagnées.

## Les enjeux sont de :

- résorber la grande pauvreté et assurer un niveau de vie minimal
- réduire le non recours aux prestations sociales
- favoriser l'autonomie du projet de vie
- réduire la stigmatisation
- simplifier le système social
- faciliter le retour à l'emploi

## Comment expérimenter le revenu de base ?

L'adoption d'une loi est indispensable pour autoriser l'expérimentation du revenu de base sur des territoires à sélectionner.

Pour être réaliste, toute expérimentation devra prévoir, d'une part le modèle à mettre en oeuvre, d'autre part le financement.

Le revenu de base peut prendre deux formes :

- soit une allocation d'un même montant versée à tous, mais qui nécessite une réforme fiscale en profondeur pour la financer,
- soit une allocation dont le montant diminue en fonction du niveau des autres revenus perçus.

Dans le cadre d'une expérimentation, **il est impossible de procéder à une modification de la fiscalité.**

De plus, toute allocation expérimentée doit prévoir son financement en cas de généralisation à l'échelle nationale. Sans cela, l'expérimentation ne serait pas crédible.

Les Départements volontaires proposent donc d'expérimenter un revenu de base prenant la forme *d'une allocation d'un montant qui diminue en fonction du niveau des autres revenus perçus.*

## Quelles allocations pourraient être remplacées ?

Il existe de nombreuses allocations, qui visent soit à garantir un revenu minimal aux personnes, soit à leur apporter un complément de pouvoir d'achat. Toutes ces allocations diminuent en fonction du niveau des autres revenus perçus par les allocataires.

- Le **Revenu de Solidarité Active (RSA)** est le principal minima social en France. Il est perçu par près de 2 millions de personnes à faibles ressources. Tout revenu de base devra donc le remplacer. Mais d'autres allocations pourraient également l'être.

► Selon vous, quelles autres allocations pourraient être remplacées par le revenu de base ? (Plusieurs réponses possibles) :

- Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) pour les personnes ayant épuisé leurs droits au chômage
- Prime d'activité pour les travailleurs à faibles revenus
- Aide Personnalisée au Logement (APL) pour réduire les loyers ou les mensualités d'emprunt des personnes en fonction de leur situation de logement et de leur niveau de ressources
- Je ne sais pas

D'autres allocations, aujourd'hui d'un montant plus élevé, pourraient également être remplacées, sous réserve d'apporter un complément de revenus à leurs bénéficiaires.

► Selon vous, quelles autres allocations pourraient être remplacées par le revenu de base ? (Plusieurs réponses possibles) :

- Allocation pour Adultes Handicapés (AAH) pour des personnes en situation de handicap en fonction de leur niveau "incapacité"
- Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) pour les personnes retraitées à faibles ressources
- Je ne sais pas

## Quel serait le montant de base ?

Le montant du RSA pour une personne seule et sans enfant est de 545€/mois. Il peut être ajusté en fonction de la composition familiale et des conditions de logement.

Un individu est sous le seuil de pauvreté quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 846€/mois (73% du SMIC).

Le SMIC net est de 1 148€.

Pour être juste et maintenir une incitation au travail, le montant du revenu de base doit donc être, à la fois, suffisant pour couvrir les besoins essentiels et inférieur aux revenus des personnes qui travaillent.

Pour être un progrès, le revenu de base doit au moins être égal au RSA.

Un complément de revenus sera apporté aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, en raison de leurs besoins spécifiques.

► Selon vous, le montant du revenu de base (hors APL) pour une personne seule et sans enfant devrait être équivalent à :

- 545 €/mois
- 645 €/mois
- 745 €/mois
- 845 €/mois
- Je ne sais pas
- Autre montant (à définir)

## Quel serait le bénéficiaire (individu ou foyer) ?

Le RSA est aujourd'hui calculé en fonction de la composition du foyer et, le cas échéant, des ressources de toutes les personnes le composant.

A l'inverse, le revenu de base est souvent présenté dans les débats comme une mesure individualisée. Cela signifierait que le montant du revenu de base serait versé à l'individu, indépendamment des ressources de son conjoint.

- Selon vous, à qui le revenu de base doit-il être attribué ?
- Au foyer, en prenant en compte les ressources du conjoint
  - A l'individu, indépendamment des ressources du conjoint
  - Autre (à définir)

## Les 18-24 ans auraient-ils droit au revenu de base ?

Actuellement les 18-24 ans ne peuvent pas percevoir le RSA, sauf s'ils sont parents isolés ou ont travaillé au moins deux ans lors des trois dernières années.

Les jeunes sont pourtant la tranche d'âge de population la plus pauvre. En 2014, parmi les 5 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, *plus de la moitié avait moins de trente ans*. Leur ouvrir le revenu de base impliquerait de les considérer comme indépendants, ce qui signifie que les autres dispositifs dont bénéficient leurs parents (quotient familial, allocations familiales, etc.) seraient supprimés.

- Selon vous, les 18-24 ans doivent-ils être éligibles au revenu de base ?
- Oui
  - Non
  - Je ne sais pas

## Faut-il supprimer les contreparties ?

Le revenu de base pose la question des droits et des devoirs des allocataires.

Il est **illégal de conditionner l'attribution du Revenu de Solidarité Active (RSA)** à la réalisation d'heures de bénévolat. Le RSA a cependant été conditionné par la loi à la réalisation d'un contrat d'engagement pour une recherche d'emploi, une création d'activité ou, plus largement, une démarche d'insertion sociale ou professionnelle. Dans la pratique, cette condition, qui entraîne une obligation de justifier de telles démarches, est parfois vécue comme complexe, intrusive et stigmatisante par les allocataires et peut les dissuader d'avoir recours à leurs droits.

A l'inverse, le revenu de base est souvent présenté comme étant **inconditionnel**, c'est-à-dire sans obligation de justifier de ces démarches pour y accéder.

Cette simplification des procédures administratives pourrait permettre de renforcer l'accompagnement social et à l'insertion professionnelle des allocataires. La bonification financière au travail pourrait être accentuée.

► Selon vous, dans le cadre de l'expérimentation, l'obligation de justifier d'une recherche d'emploi, d'une création d'activité ou d'une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, doit-elle être supprimée?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

## Contact

Merci de nous indiquer votre code postal. Si vous souhaitez connaître les résultats de l'enquête, nous vous invitons à remplir votre adresse email. L'ensemble des informations communiquées resteront confidentielles.

► Votre code postal :

► Votre adresse email

Pour enrichir l'enquête, nous vous proposons de répondre aux quelques questions suivantes:

► Vous êtes :

- une femme
- un homme

► Votre situation familiale :

- En couple
- Célibataire



► Votre tranche d'âge :

► Nombre d'enfants au sein de votre foyer :

► Actuellement, êtes-vous :

- un actif ayant un emploi
- chômeur
- retraité ou pré-retraité
- élève, étudiant, stagiaire non rémunéré
- femme ou homme au foyer

► Votre profession :

- Agriculteur
- Artisan, commerçant ou chef d'entreprise
- Profession libérale, cadre supérieur
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Autres

► Pourquoi y a-t-il à votre avis, dans ce pays, des gens qui vivent dans le besoin? (Plusieurs réponses possibles) :

- C'est parce qu'ils n'ont pas eu de chance
- C'est par paresse ou mauvaise volonté
- C'est parce qu'il y a beaucoup d'injustice dans notre société
- C'est inévitable avec l'évolution du monde moderne
- Aucune de ces explications

► Si un revenu de base était créé, quels seraient, selon vous, ses principaux avantages et inconvénients ? (500 caractères maximum)